

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite_045 | Histoire de la sexualité.CollectionBoite_045-18-chem | Héritage, succession. ItemFondement politique ou fondement naturel du droit de succession dans le Code Civil](#)

Fondement politique ou fondement naturel du droit de succession dans le Code Civil

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb045_f0490

SourceBoite_045-18-chem | Héritage, succession.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 22/03/2021 Dernière modification le 23/04/2021

Filt politique du fond^u naturel du
dit de succession d'c.c.c

490

1. De la & m^o de justification, la
résolution peut passer le fond^u naturel
au fond^u politique.

"A moins qu'une nation ne trouve dans
ses intérêts particuliers de puissants motifs
pour la union politique, elle ne peut
se diriger par la union civile qui est
chaque nation, qui maintient restitue
et le haut et le bas, qui maintient
l'empire de la loi et de justice, et que
uniquement + le fond^u l'harmonie g^o de
la société." (Disc. met. du Traité de
l'An VIII. Feut I. 1517

2. "Le maintien de l'ordre politique
ne peut venir d'un d'ordre politique
le moins variable." (Exposé de motifs par
Bigot. Feut I. 1517)
- A la loi romaine et le code
le 14. même rep. est la base. De la
code romain. L'ordre naturel est la



4th que ne vient que de modifications
indispensables " Rev.

2 Mais le sentiment de pouvoir
diriger librement de sa fortune un tel
appetit mortel " est rare et l'indus-
trie s'en nourrit et l'homme se sent. Celui
qui croit ne travailler que pour soi et
pour sa femme a une puissance qu'il
est assuré que le produit de son travail
ne servira même qu'à eux qui il
déclare être le objet de sa affection :

(Extrait du motif de Bigot
de Préamouren. Furet XIV. p 530

in Vattel. Fondt du dt
universel.

p 256 et p 262.